



L'Adisq salue l'engagement du ministre Lacombe envers nos musiques

Montréal, le 21 mai 2025 – L'Adisq salue l'engagement du ministre Mathieu Lacombe, qui a déposé aujourd'hui le projet de *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec* et édictant la *Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique*.

Par ce projet de loi, qui vise notamment à augmenter la capacité des contenus francophones à être découverts dans l'environnement numérique, le ministre Lacombe démontre une volonté d'agir pour nos musiques.

« Il s'agit d'un symbole clair que le gouvernement du Québec a pris acte de la situation qui prévaut dans notre industrie, indique Eve Paré, directrice générale de l'Adisq. Les enjeux auxquels nos entreprises culturelles sont confrontées sont multiples, du renouvellement des publics à la pérennisation d'un financement adéquat. Ce projet de loi s'inscrit dans une réflexion à avoir pour augmenter la consommation de nos musiques. »

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en ligne, nos musiques obtiennent une part de marché famélique. Au Québec, seulement 8,5 % de la musique écoutée sur les plateformes d'écoute en continu est en français, un pourcentage qui chute à 5 % pour la musique vocale francophone québécoise.

Ceux-ci illustrent la nécessité d'agir pour que nos musiques soient écoutées, et qu'elles rencontrent leur public. La découvrabilité des contenus francophones fait écho aux efforts de l'Adisq pour soutenir nos entreprises, qui produisent des musiques et spectacles qui font rayonner notre spécificité culturelle.

« La portée et l'application de ce projet de loi sont encore à définir, mais des pistes à privilégier apparaissent déjà clairement pour notre secteur, ajoute Eve Paré. La découvrabilité se fait en ligne, mais aussi hors ligne. Le gouvernement peut compter sur la participation de l'Adisq aux consultations qui viendront. »

-30-

Source : Adisq

Relations de presse : Pierre-Yves Robert | pyrobert@adisq.com | 514-915-7389

À propos de l'Adisq

Fondée en 1978, l'Adisq est un joueur clé de l'industrie de la musique et du spectacle au Québec. L'association qui représente plus de 200 entreprises, a pour mission de les outiller, de les accompagner et de veiller à ce que le cadre dans lequel elles évoluent favorise leur essor, pour que les musiques et les spectacles d'ici rayonnent sur notre territoire et au-delà de nos frontières.